



École d'Application  
de la Communication Stratégique

**FINANCEMENT DE LA FORMATION**

Demandeur d'emploi

### L'AIF : aide individuelle à la formation

Pôle emploi dispose d'une Aide individuelle à la Formation (AIF) dont le montant dépend de chaque antenne locale. Le minimum se situe entre 800 et 1000 euros, mais certaines régions permettent parfois l'obtention d'un financement de 5500 euros qui peut couvrir la totalité de vos coûts pédagogiques.

#### DÉMARCHE :

La demande d'AIF se fait d'abord auprès de l'organisme de formation. Une fois que votre candidature pour une formation est validée, l'organisme vous remet un AIF devis (formulaire cerfa). Afin que votre demande soit validée, son montant ne doit pas excéder le montant finançable par l'ensemble du montage financier (ex : AIF 1500 euros + CPF 900 euros = 2400 euros). Si le montant de l'AIF dépasse ne serait-ce que d'1 euro, votre demande pourra être refusée.

#### Pièces à fournir pour demander une AIF :

- Un devis accompagné du programme de formation
- Une lettre de motivation
- La preuve qu'il existe une demande pour le type de formation que vous envisagez et les compétences et outils qu'il vous manquent.

### CPF : compte personnel de formation

Vos heures CPF pourront venir compléter votre AIF. Vous avez cumulé 24h par année travaillée qui, à partir de janvier 2019, se transforment en unité monétaire. En tant que demandeur d'emploi, votre heure vaut 9 euros. Il faudra choisir une **formation éligible pour mobiliser vos heures CPF**.

### Financement Fongecif

Le Fongecif peut financer **intégralement votre formation certifiante**, si votre dernier contrat était un CDD.

### Aides Mission Locale

Pour les jeunes, les missions locales peuvent aussi parfois contribuer en co-finançant (parfois jusqu'à 1000 euros) votre parcours de formation. Le plus simple est de vous rapprocher de votre Mission Locale pour en connaître les conditions. Localement, encore une fois, les aides peuvent varier.

